

# La facturation

## Les participations aux activités, camps et formations

Les groupes locaux organisent diverses activités tout au long de l'année : sorties nature, week-ends campés, camps d'été et sessions de formation.

Pour ces événements, il peut arriver que les parents ou adhérents sollicitent une facture pour obtenir un remboursement auprès de leur Comité d'Entreprise (CE) ou de tout autre organisme.

**⚠ Les cotisations étant des dons à l'association, elles ne peuvent pas faire l'objet d'une facturation.**

### Qui édite les factures ?

Le rôle des bénévoles est d'accueillir la demande, mais **seul le Pôle Administratif et Financier (PAF) est habilité à éditer et transmettre une facture officielle.**

Si un parent ou un adhérent vous adresse une demande de facture, vous devez transmettre cette demande sur l'adresse mail [finances@edln.org](mailto:finances@edln.org) en veillant à ce qu'elle soit complète.

Pour que le pôle puisse générer le document, les informations suivantes sont nécessaires :

- **Concernant les participants** : Nom et Prénom, Age, Adresse postale complète et Adresse e-mail.
- **Concernant l'événement** : Intitulé, Date, et Montant payé par le participant.